



Commission des équipements et
de l'aménagement du territoire

1324 - Rénovation et accroissement du parc privé

**Avenants aux conventions de partenariat
au titre du programme d'intérêt
général (PIG) "Rénov'Habitat 67"**

Rapport n° CP/2011/233

Service gestionnaire :
Direction de l'habitat

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'adoption d'avenants aux conventions de partenariat avec 7 communautés de communes pour la mise en oeuvre du Programme d'Intérêt Général (PIG) Rénov'Habitat 67, c'est à dire les communautés de communes de Bischwiller et environ, du Rhin, du Pays de Hanau, du Pays de Niederbronn, du Pays de Sainte Odile, du Pays de Wissembourg et de la Région de Saverne.

Le Conseil Général a validé lors de ses réunions du 15 décembre 2008 et du 23 mars 2009 la mise en place d'un dispositif de soutien à l'amélioration du parc privé dans le cadre du programme d'intérêt général (PIG) Rénov'Habitat 67. Il a prévu la majoration des taux de subvention applicable en cas d'aide complémentaire d'une collectivité locale (commune ou établissement public de coopération intercommunale).

Par ailleurs, la possibilité est donnée aux collectivités qui le souhaitent de demander des prestations complémentaires à la mission de suivi-animation confiées par le Conseil Général à des bureaux d'études. Ces prestations complémentaires concernent notamment des permanences à destination des propriétaires privés et des réunions publiques d'information.

Des conventions de partenariat ont ainsi été signées avec les communautés de communes de Bischwiller et environ, du Rhin, du Pays de Hanau, du Pays de Niederbronn, du Pays de Sainte Odile, du Pays de Wissembourg et de la Région de Saverne.

J'ai l'honneur de vous proposer des avenants aux conventions de partenariat du PIG Rénov'Habitat 67 car les conventions initiales doivent intégrer :

- les **nouvelles orientations de l'ANAH** suite à la réforme intervenue au 1^{er} janvier 2011,
- les **nouvelles modalités d'intervention du programme d'action 2011 pour l'amélioration de l'habitat privé** qui décline les actions et mesures mises en oeuvre sur le territoire départemental hors CUS dans le cadre des priorités nationales définies par l'ANAH,
- la **révision de la politique départementale en faveur de l'amélioration du parc privé** adoptée lors de la réunion du Conseil Général des 15 et 16 décembre 2010.

J'ai l'honneur de vous proposer à ce titre 7 avenants aux conventions de partenariat du PIG Rénov'Habitat 67.

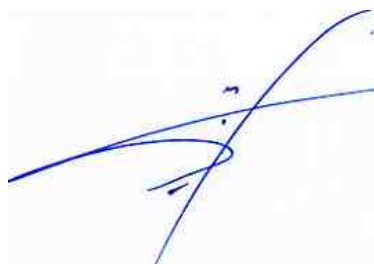
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve les avenants aux conventions de partenariat à intervenir avec les communautés de communes de Bischwiller et environ, du Rhin, du Pays de Hanau, du Pays de Niederbronn, du Pays de Sainte Odile, du Pays de Wissembourg et de la Région de Saverne, dans le cadre de la mise en oeuvre du programme d'intérêt général Renov'Habitat 67.

Elle autorise, par ailleurs, son président à signer ces 7 avenants aux conventions au nom du département.

Strasbourg, le 22/02/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL